Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 037-213700180-20260521-DEL_210526_09-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre-et-Loire
Commune de BALLAN-MIRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

Date de la convocation du Conseil municipal : 13 mai 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 23
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de votants : 28

L'An Deux Mil Vingt Six, le Vingt et un Mai, à 19 heures, le Conseil municipal de la Commune de BALLAN-MIRE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Laure JAVELOT, 1ère Adjointe au Maire.
La séance est publique.

Etaient présents : MM. CHAILLOUX, JAVELOT, LE GOFF, METAY, FERIAL, LOGEAIS, PASQUIER, DESCROIX, JEGO, DESNOUX, LICHERON, JAHAN, RICHET, MARCHAND, LOUVEAU, DONNEAU, POISSON, FOUGERE, ANDRE, DE BABO, JANER, BRICE, GONNEL

Etaient excusés : MM. : GOUJON, FANDANT, TIEURCELIN, RUTARD, DEZE

Ces Conseillers avaient donné respectivement pouvoir à : MM. : CHAILLOUX, DESCROIX, LOGEAIS, JAVELOT, POISSON

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer. M. le Maire ouvre la séance.

A été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire : Mme Brigitte DONNEAU

Délibération n° 09 : Demande de subvention à la Fédération Française de Football pour la rénovation de l'éclairage du terrain d'honneur du Complexe sportif de La Haye

Les contrôles réalisés par le District d'Indre-et-Loire de Football ont mis en évidence un niveau d'éclairage insuffisant du terrain d'honneur du complexe sportif de la Haye, ne répondant plus aux exigences réglementaires en vigueur pour l'organisation des compétitions.

Afin de garantir la poursuite des rencontres sportives et de maintenir le niveau d'usage et d'attractivité du complexe sportif, la Commune a décidé d'engager des travaux de rénovation de l'éclairage du terrain d'honneur, consistant au remplacement des installations existantes par un dispositif d'éclairage à technologie LED.

Le montant de cette opération est estimé à 39 156,48 €uros dont le plan de financement est le suivant :

ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOT

DEPENCES		RECETTES		
LIBELLE	H.T.	LIBELLE	H.T.	Taux
Travaux éclairage du terrain de foot en Led	32 630,40	Fédération Française de Foot	13 052,16	40,00%
		Autofinancement	19 578,24	60,00%
TOTAL GENERAL H.T.	**32 630,40**	**TOTAL GENERAL H.T.**	**32 630,40**	**100,00%**

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 037-213700180-20260521-DEL_210526_09-DE

Ce projet, porté financièrement par la Commune, est éligible à un soutien financier des instances du football, notamment dans le cadre des dispositifs mis en œuvre par la Fédération Française de Football, au titre du FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :
- SOLLICITE une subvention au taux le plus élevé auprès de la Fédération Française de Football dans le cadre du FAFA.

Vote :
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

La Secrétaire de séance

MAIRIE DE BALLAN-MIRÉ (Indre-et-Loire)

Brigitte DONNEAU

Le Maire,

MAIRIE DE BALLAN-MIRÉ (Indre-et-Loire)

Thierry CHAILLOUX